

# Fiche MSA - Point info installation 48



## LA MSA DU LANGUEDOC

### ✦ **Le fonctionnement**

1. Sa circonscription couvre trois départements : le Gard, l'Hérault et la Lozère. Son siège social est localisé à **Mende**.

2. Le **Conseil d'Administration** est composé de 27 membres élus (9 par département) et de 3 représentants des Unions Départementales des Associations de Familles (UDAF). Les administrateurs sont répartis en 3 collèges : exploitants, salariés et employeurs de main-d'oeuvre.

3. La **présidence** est exercée par Olivier Gibelin, vigneron en Costières de Nîmes, du collège employeurs de main-d'oeuvre. Le 1<sup>er</sup> Vice-Président du collège salariés est Michel Vieilledent, salarié en Lozère.

4. La **Direction** : le **Directeur Général**, François Donnay, anime une équipe de 6 agents de direction qui exercent leurs responsabilités par domaine sur les trois départements.

### ✦ **La MSA, c'est quoi ?**

La MSA, organisme mutualiste chargé d'une mission de service public, assure la protection sociale obligatoire de l'ensemble de la population agricole (exploitants, employeurs, salariés, retraités) et de leurs familles. Elle est l'interlocuteur unique

des adhérents pour l'ensemble des questions de protection sociale : santé, famille, retraite, services. Elle recouvre les cotisations des exploitants et des employeurs. La MSA est donc un guichet unique. Elle est par ailleurs le seul régime de protection sociale à prendre en charge, dans son secteur d'activité, la médecine du travail et la prévention des risques professionnels. Enfin, la MSA mène aussi des actions à caractère sanitaire et social tout en impulsant le développement de services à la personne.

2. La MSA est très implantée dans son environnement : c'est un organisme professionnel agricole partenaire des autres organismes professionnels agricoles fortement impliqué dans le vie et le développement des territoires, notamment au travers de son échelon local.

3. Le régime agricole est en effet le seul régime de protection sociale basé sur la représentation directe de ses adhérents. Tous les 5 ans, exploitants et salariés participent à la gestion de la MSA par des élections en élisant leurs représentants au Conseil d'Administration.

La MSA du Languedoc c'est un réseau de proximité de 1085 élus dont 271 en Lozère. Ils ont une mission de relais et de représentation de la MSA. Ils sont une force de

proposition active pour tout ce qui concerne l'amélioration du régime agricole. Enfin, ils œuvrent enfin activement pour faire vivre les valeurs de la MSA sur le territoire : responsabilité, démocratie, mutualisme et solidarité.

### ✦ **La MSA vous accompagne dans votre installation**

La MSA favorise l'installation des jeunes agriculteurs en leur donnant tous les conseils et éléments nécessaires pour préparer leur projet d'installation :

1. Elle intervient lors du parcours de formation dans les établissements d'enseignement agricole ou dans le parcours préparatoire à l'installation.

2. Elle participe aux événements organisés par les Jeunes Agriculteurs (point info installation).

3. Elle propose des visites à domiciles effectuées par le conseiller en protection sociale, pour aider le jeune agriculteur dans ses démarches et l'informer sur l'accès aux droits et l'offre globale de protection sociale.



L'essentiel & plus encore

# LA MSA PRÉSENTE SUR LE TERRITOIRE DE LA LOZÈRE


Notre politique d'accueil constitue un élément important de la qualité du service rendu à nos adhérents. Cette politique d'accueil s'articule autour de deux axes majeurs :

- ❖ Diversifier les modes de contact pour faciliter vos démarches et privilégier la proximité.
- ❖ Apporter un conseil personnalisé par le développement de l'étude globale de l'ensemble de votre situation.

Cela se traduit par :

- ❖ 1 numéro de téléphone ouvert de 8h à 12h et de 13h à 17h : **04 66 49 79 20**
- ❖ 1 pré-accueil téléphonique dédié aux services techniques (détail ci-dessous) ouvert de 8h15 à 16h30



 Visio-Accueil  
 Permanences administratives

- ❖ 3 agents d'accueil spécialisés à votre service au siège social et dans 4 permanences administratives sur le département
- ❖ Rencontre sur rendez-vous possible dans 7 lieux du département
- ❖ 7 bornes visio-accueil, bornes interactives qui permettent d'entrer en contact avec un interlocuteur à la MSA
- ❖ 5 travailleurs sociaux
- ❖ [www.msalanguedoc.fr](http://www.msalanguedoc.fr) propose 50 services sécurisés : 28 pour les particuliers et 22 pour les professionnels (entreprises et exploitants).

## Un pré-accueil téléphonique dédié aux services techniques

Santé – remboursement de soins et droits ....	04 67 34 84 40	Famille .....	04 66 49 79 50
Santé – indemnités journalières.....	04 67 34 84 44	Retraite .....	04 67 34 84 60
Santé - Vitale - Droits - Complémentaires .....	04 66 63 68 78	Cotisations .....	04 66 49 79 70
Santé - CMU .....	04 66 49 79 40	Prestations extra-légales .....	04 66 49 79 78
Santé - Professionnels de santé.....	04 67 34 84 99		

# LA MSA VOUS ACCOMPAGNE POUR MIEUX PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

Le service Prévention des Risques Professionnels vous propose une offre personnalisée basée sur le conseil.

Le conseiller en prévention intervient dans toutes les entreprises agricoles, les établissements d'enseignement professionnel agricole, auprès des nouveaux installés, des maîtres de stage, des exploitants agricoles et des entrepreneurs forestiers, sous forme de visites et/ou de mise à disposition de documentation pour :

- ❖ Un accompagnement dans vos projets : conception de bâtiments, évaluation des risques...

- ❖ Un diagnostic sécurité et des conditions de travail ou une expertise des situations dangereuses
- ❖ Une étude de poste...

Des formations professionnelles ou des interventions de sensibilisation sur des thèmes spécifiques, intégrant la sécurité, peuvent être proposées :

- ❖ Manipulation et contention des bovins. Manipulation des ovins
- ❖ Travailler en sécurité avec les chevaux
- ❖ Utilisation de la tronçonneuse, techniques d'abattage des arbres en toute sécurité

- ❖ Prévention des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires
- ❖ La conception et l'aménagement des bâtiments agricoles
- ❖ Sauveteurs secouristes du travail (formations initiales de secourisme et recyclages)
- ❖ Prévention des risques liés à l'activité physique (troubles musculo-squelettiques)

Enfin, les services de médecine du travail de la MSA offre aux nouveaux installés, la possibilité de bénéficier d'une visite médicale.

## Vos contacts à la MSA du Languedoc - Département de la Lozère

**Gérard MOLINES** : conseiller en prévention des risques professionnels et animateur de la vie institutionnelle  
 Tél 04 66 49 79 75 - [molines.gerard@languedoc.msa.fr](mailto:molines.gerard@languedoc.msa.fr)

**Amélie GERBAL** : conseiller en protection sociale  
 Tél 04 66 49 79 28 - [gerbal.amelie@languedoc.msa.fr](mailto:gerbal.amelie@languedoc.msa.fr)